

## **Thème** : Spécialités du vélo tout terrain – Historique et signification sociologique

### **1. Les spécialités du VTT**

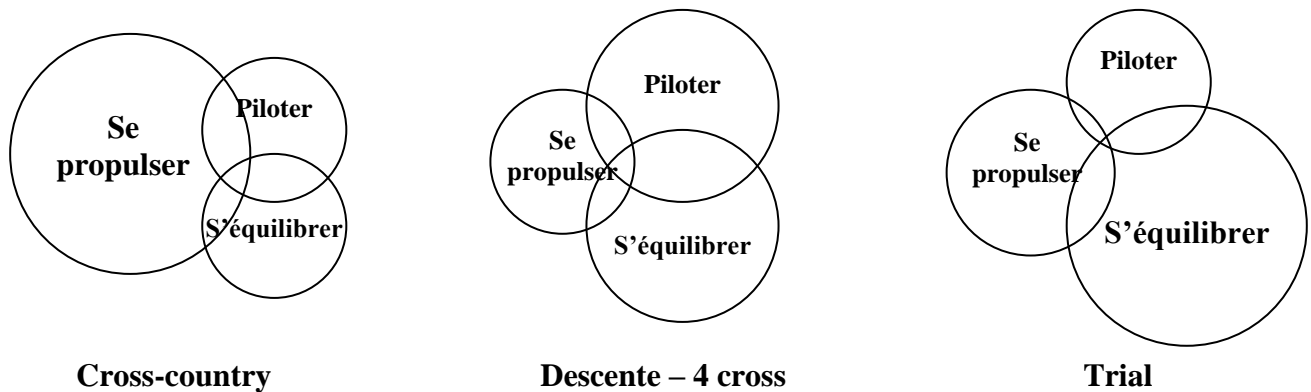
Le VTT est une pratique sportive institutionnalisée, rattachée à la fédération française de cyclisme (FFC) depuis 1988, et qui compte cinq spécialités au sein de la FFC, et une au sein de la FFCO :

- **Le cross-country ou X-C, seule discipline VTT présente au JO (FFC)** : c'est une discipline d'endurance qui permet l'affrontement de plusieurs concurrents sur un parcours varié, et qui se déroule sur une période plus ou moins longue en fonction des catégories (50' chez les Cadettes – 2h00 chez les Elites). La variété des terrains rencontrés sur le parcours doit permettre l'expression des qualités techniques (pilotage, franchissement, ...) et physiques des coureurs (gestion d'un effort avec des variations de rythme). **Cette spécialité peut aussi être pratiquée en tandem, et en relais.**
- **La descente (FFC)** : c'est une épreuve individuelle contre la montre sur un profil descendant parsemé d'obstacles. Le parcours, très technique, doit privilégier les paramètres vitesse / pilotage. On peut distinguer plusieurs types de parcours : le temps de course est compris entre 1 et 7 minutes pour un parcours de 0,5 à 4 km. L'évolution du matériel (cadre avec double suspension, freins à disques, matériaux composites ...) nécessite un budget important. C'est pourquoi, pour promouvoir cette discipline, 3 catégories différentes ont été définies : la catégorie Sport (cadre rigide avec suspension avant), la catégorie Stock (cadre à double suspension limitée dans le débattement), la catégorie Pro (aucune restriction sur le matériel).  
L'équipement obligatoire du pilote comprend un casque intégral monobloc, une protection des genoux et des coudes, une protection dorsale, des gants complets, des manches longues.
- **Le trial (FFC)** : l'épreuve trial consiste à franchir des zones (naturelles ou artificielles) en faisant appel à des notions d'équilibre et de maîtrise du vélo (sans selle) sans avoir d'appuis autres que les pneus (pénalité). La difficulté des franchissements est liée aux différentes classes de coureurs (Elite, Expert, National...)  
Le tracé regroupe un ensemble de 6 zones naturelles ou artificielles (1 tour) reliées par une "interzone" à parcourir 3 fois avec un VTT (roue de 26 pouces). Le classement s'établit en fonction du cumul des pénalités et du temps, le vainqueur étant celui qui en totalise le moins.  
Une autre discipline, le Vélo trial (vélo 20 pouces équipé d'un sabot), se déroule sur les mêmes zones que le VTT trial mais avec un règlement un peu différent.
- **Le dual slalom (FFC)** : le dual slalom permet à 2 pilotes de s'affronter sur un parcours commun ou différent (slalom parallèle) à profil descendant sur 100 à 250 m. Les pilotes doivent franchir des obstacles (doubles bosses, tables, virages relevés, whoops...) disposés sur toute la piste et ne devant pas présenter un caractère dangereux.  
Pour être admis au départ, les pilotes doivent porter un équipement de sécurité, identique à celui de la descente. Le déroulement de la compétition se fait suivant un tableau, soit par élimination directe, soit par manche aller-retour.  
Il n'existe plus de championnats officiels pour cette spécialité qui est remplacée par le 4-cross.
- **Le 4 cross ou 4X (FFC)** : c'est une nouvelle spécialité inspirée du boarder cross, au caractère très spectaculaire. Sur un parcours descendant, comprenant des obstacles naturels et artificiels (sauts, bosses, virages relevés et dévers) d'environ 30s à 50s, les pilotes font une descente de qualification en individuel avant de s'affronter en manche de 4, suivant un tableau tenant compte des temps réalisés. Les deux premiers sont qualifiés pour le tour suivant et ainsi de suite jusqu'à la petite finale et la finale. Les pilotes éliminés en 1/4 de finale sont classés suivant leur temps de qualification de la 9ème à la 16ème place (idem pour les pilotes éliminés avant).

Les qualités requises sont : l'explosivité du départ, les franchissements, les trajectoires et la confrontation directe avec les autres concurrents. A ce jeu là, les descendeurs ayant pratiqué le BMX paraissent les mieux armés.

- **Le relais (FFC)** : c'est une course par équipes (1 Dame, 1 Elite, 1 Espoir, 1 Junior) pratiquée lors du Championnat de France ou lors de compétitions internationales (championnat du monde et d'Europe). Chaque coureur doit effectuer une boucle d'un parcours Cross-Country d'une durée d'environ 20' avant de passer le relais à son équipier. Dans cette épreuve, le paramètre tactique est très important puisque c'est le chef d'équipe qui détermine secrètement avec ses coureurs l'ordre de départ de chacun d'entre eux.
- **Le VTT orientation (FFCO)** : discipline qui consiste à parcourir le plus rapidement possible une distance de 10 à 35 km (suivant les catégories d'âge) en poinçonnant dans un ordre pré-déterminé tous les postes marqués sur une carte. Différence essentielle avec la CO « classique » : tous les postes sont placés sur les chemins. Il est donc interdit de progresser hors des chemins, sauf cas exceptionnels précisés par l'organisateur.
- Le VTT se pratique également sous une forme plus « extrême », moins institutionnalisée, de type **free-ride** (dirt, street, rampe).
- On retrouve aussi la pratique du VTT dans des **randonnées** (la FFC organise, depuis 1998, des Randos d'or sur ses sites VTT-FFC), certains **raids** (raids SFR), ainsi que pour les **Bike and run**, des **duathlons ou triathlons verts (ou des neiges)**.

Selon les spécialités du VTT, les trois problèmes fondamentaux se propulser, piloter et s'équilibrer déterminent plus ou moins la performance.



**Remarque** : l'essence du VTT est néanmoins d'être une pratique non institutionnalisée, davantage tournée vers le loisir que la compétition. Elle correspond historiquement à l'esprit des sports de glisse et à l'idéologie « fun » importée de Californie. Ce n'est qu'ensuite qu'elle s'est transformée en pratique compétitive réglementée.

Il est donc possible de distinguer quatre grandes modalités de pratique du VTT :

- Une pratique compétitive dans le cadre de la FFC ou de la FFCO ;
- Une pratique de loisir avec recherche de liberté et de sensations (esprit fun, culture sportive analogique) ;
- Une pratique familiale de type ballade ;
- Une pratique utilitaire qui emploie le vélo tout terrain pour se déplacer.

## 2. Historique

Sur le lieu précis de l'origine du vélo tout terrain existe une controverse :

- Certains pensent qu'il existe une continuité avec le BMX (bicycle motor cross), créé en 1970 aux Etats-Unis.

- D'autres pensent que le vélo tout terrain est né dans une petite cité minière du Colorado dans les années 70, à Crested Butte. En 1976, une bande de motard du village d'Aspen situé de l'autre côté du Pearl Pass, un col situé à 3900m d'altitude, vient narguer les garçons du village sur leurs motos de trial. Ceux-ci décident en représailles, d'aller envahir le village d'Aspen en organisant une randonnée de vélo qui traversera le Pearl Pass par les chemins de montagne. La randonnée est un succès et devient un rendez-vous incontournable, désormais annuel, et animé comme savent si bien le faire les américains.
- Il est également possible d'évoquer une origine française, avec les cyclomuletiers d'avant guerre. De 1901 à 1914, des noms prestigieux mais oubliés ont franchi les cols de haute montagne portant sur le dos leurs vieilles et très lourdes bécans. Cros, Devivie, Dolin et consorts descendaient les chemins les plus raides, traînant derrière eux un fagot de branchages qui servait de frein. Ces amoureux de montagne, cyclotouriste de la Belle Epoque, semblent bien être les ancêtres de nos vététistes français.
- mais c'est sans doute dans le côté de Marin (près de Fairfax) que se trouve la véritable filiation avec la pratique du vélo tout terrain que nous connaissons aujourd'hui. Dès 1976 cette ville de Californie vit plusieurs bricoleurs de génie trafiquer de vieux Schwinn Excelsior (c-a-d des vélos étudiés pour la plage, avec de gros pneus boudins, une seule vitesse, un freinage à tambour ou à rétro-pédalage) pour dévaler une pente du mont Tamalpais. Chacun y va de son amélioration personnelle sur des vélos qui sont parfois de vraies antiquités, et que l'on appelle "Clunkers" en référence au bruit de casseroles qu'ils faisaient dans ces descentes infernales. La repack race était une descente vertigineuse empruntant un chemin coupe-feu, et dans laquelle s'illustra l'un des pionniers du mountain bike, Gary Fisher, la légende vivante qui détient le record de l'épreuve. La repack race consistait à dévaler 365m de dénivelée pour 2km900 de parcours. Au bas de la pente, toute la graisse contenue dans le moyeu était transformée en fumée. Les pilotes devaient le remplir après la descente d'où le nom : la repack race.

**Remarque** : les pionniers du VTT s'appellent notamment Joe Breeze, Charlie Kelly, Tom Ritchey, Gary Fischer, Otis Guy. Ils sont devenus pour la plupart des constructeurs dont les produits sont des références partout dans le monde.

## 2.1 Signification sociologique

Dès l'origine, le vélo tout terrain s'affirme comme une forme de pratique sportive alternative ne s'apparentant pas au modèle sportif traditionnel, et tournée vers la recherche de liberté, de défi et de risque, de sensations et d'émotions, d'évasion et de contact avec la nature. Pas de prime ni de récompense, mais juste du plaisir. Véritable **sport de glisse**, le mountain bike tel qu'il se nomme à l'origine participe à un large mouvement social qui gravite autour de pratiques « fun ». L'esprit fun est un mouvement alternatif qui est né dans les années 1950 en Californie autour du surf. Plus qu'une simple activité physique, le surf est l'emblème de tout un mode de vie qui rejette la société de consommation post-industrielle.

Alain Loret (Génération glisse. Dans l'eau, l'air la neige... La révolution du sport des " années fun ". Editions autrement, Paris, 1995) distingue une **culture sportive digitale** qui correspond au



1977 : Joe Breeze construit le Breezer, vélo conçu pour la pratique tout terrain en montagne, et qu'on peut réellement appeler le premier VTT.



1979 : pour la première fois apparaît le mot « mountain bike ».

1982 : le Stumpjumper de Specialized est le premier VTT construit en grande série. Le VTT n'est plus l'activité d'un microcosme d'allumés.



\*

1983 : apparition en France : Stéphane Hauvette (qui fut séduit par le VTT lors d'un séjour aux USA) fonde l'Association Française de Mountain-Bike (AFMB) et lance la première compétition à la Plagne avec l'aide de Gary Fisher.

1984 : première édition du Roc d'Azur (12 concurrents ; 12.000 aujourd'hui).



1984 : les constructeurs français se lancent dans l'aventure du mountain-bike : Peugeot propose le VTT1, MBK le Ranger, Raleigh le Maverick. Cadre en acier, triple plateau pour 18 vitesses, guidon en corne de vache, les premiers modèles pèsent entre 17 et 20 kg.

1987 : parution du numéro 1 de VTT magazine.

1987 : premiers championnats de France à Montmorency (Val d'Oise).

1987 : premiers championnats du Monde officiels à Villars de Lans (400 compétiteurs venant de 10 pays).

1988 : intégration du mountain bike à la fédération française de cyclisme. L'AFMB devient la commission nationale de VTT dont Stéphane Hauvette est président.

1988 : invention des systèmes de changement de vitesse indexé par Shimano.

1989 : 40.000 VTT sont vendus en France.

1989 : premier numéro de Vélo Vert Magazine.

1989 : première fourche à suspension (Rock-Shox RS1).

1990 : premiers championnats du monde officiels à Durango au Colorado (cross country et descente).

1990 : un million de VTT sont vendus en France.

1994 : premiers freins à disque.

1996 : le VTT est sport olympique : Bart Brentjens devient le premier champion olympique en cross-country chez les hommes, et Paola Pezzo chez les femmes.

1996 : apparition des freins V-Brakes qui vont enterrer les Cantilevers.

2000 : Miguel Martinez est champion olympique aux JO de Sydney.

2004 : Julien Absalon est champion olympique aux JO d'Athènes.

2008 : Julien Absalon est champion olympique aux JO de Pékin.

Aujourd'hui, le VTT représente 70% du marché du cycle en France.

